

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 27 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de conférence de la CC Centre Tarn à Réalmont, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Désignation membres au comité départemental consultatif du FSE+
Référence : D 2023.12

Délégués en exercice : 22 Suppléants : 14
Délégués présents : 15
Voix délibératives : 13

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, Bruno BOUSQUET, Bernard BOUVIER, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROLLAND, Guy GAVALDA

Suppléants présents avec voix délibérative : Serge BOURREL, J-Marc SENEGES, Bernard TRESSOLS,

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT, J-Louis BOUSQUET, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, Claude CRAYSSAC, Sylvie GRAVIER, Fatima SELAM, Didier SOMEN, Pascal THIERY, Myriam VIGROUX

Suppléants présents sans voix délibérative : Alain BOYER, Sandrine SANDRAL

Suppléants excusés : J-François KOWALIK, Bernard LAFON, Didier ROUDIER, J-Michel SIBRA

Autres participants : Stéphanie CANTALOUBE, Justine CHOLLET, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Jacques ROUSTIT

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

La programmation du Fonds Social Européen Plus (FSE +) de la période 2021-2027, en direction des personnes en situation de précarité économique et sociale s'inscrit dans le cadre des politiques menées par le Département.

La demande de gestion déléguée de ces crédits en subvention globale par la collectivité départementale, a été établie en lien avec les enjeux de nos territoires et après consultation des acteurs concernés.

La mise en œuvre de cette subvention et des opérations de programmation y afférentes, prends appui en 2023 sur un comité départemental consultatif.

Ce comité technique, appelé à connaître l'ensemble des demandes de subventions présentées au titre de ce fonds permettra d'assurer, comme instance d'animation prévue par le programme, l'information obligatoire, la connaissance des fonds sur le territoire et le recueil des avis techniques, en tant que de besoin.

Afin de constituer cette instance, ouverte aux collectivités (communautés d'agglomération disposant d'une compétence politique de la ville et représentants de PETR du Tarn) il est demandé au PETR Albigeois Bastides de désigner :

- deux membres titulaires (un membre élu et un membre technicien)
- deux membres suppléants à notre convenance

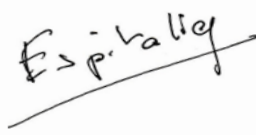
Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- DESIGNER **Mme Fatima SELAM (membre élu) et M. Julien FRAT (membre technicien)** comme délégués titulaires,
- DESIGNER **M. Pascal THIERY (membre élu)** comme délégué suppléant **reste un poste à pourvoir**,
- AUTORISER Monsieur le Président, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au Département (Service FSE +) la présente décision.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le Président, Jean-Luc ESPITALIER**



Handwritten signature of Jean-Luc Espitalier, written in black ink on a white background. The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.